

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 11 juillet 2025</b>	<b>N° 2025-342</b>

Convocation du 4 juillet 2025

Aujourd'hui vendredi 11 juillet 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, M. Didier CUGY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Gérard CHAUSSET  
Mme Laure CURVALE à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN  
Mme Daphné GAUSSENS à M. Gwénaél LAMARQUE  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY  
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE  
M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT  
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN  
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250711-lmc1109368-DE-1-1 Date de télétransmission : 17/07/2025 Date de réception préfecture : 17/07/2025 Publié : 17/07/2025
--

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 11 juillet 2025</b>	<b>Délibération</b>
		<b>N° 2025-342</b>

---

**Contrat de coopération (CoNECT) entre Bordeaux Métropole et la Communauté de  
Communes du Val de l'Eyre - Décision - Autorisation**

---

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Après une série de rencontres territoriales en 2021, qui ont amorcé un rapprochement avec l'ensemble des territoires voisins, une phase d'approfondissement a été mis en place, permettant de construire un engagement commun et de répondre aux enjeux multiples auxquels nos territoires et leurs habitants doivent faire face. La communauté de communes du Val de l'Eyre a souhaité renforcer sa collaboration avec Bordeaux Métropole à travers une lettre d'intention le 3 avril 2024 visant à signer un contrat établissant de nouveaux équilibres de coopération territoriale (CONNECT) pour la période 2025-2026. Cette nouvelle dynamique de coopération a permis dès lors d'initier plusieurs rencontres thématiques portant sur, le développement économique, le tourisme et la transition écologique notamment et la mobilité, facteur déterminant pour le bon développement du territoire du Val de l'Eyre et la qualité de la vie de ses habitants. Le SERM (Services Express Régionaux Métropolitain) à travers son volet routier constituera un point central de nos échanges avec la mise en service du car express en 2026. Les échanges entre Bordeaux Métropole et le territoire du Val de l'Eyre, basés sur les thématiques précitées, ont donc permis d'aboutir à la rédaction commune d'un contrat de coopération avec la Communauté de Communes du val de l'Eyre qui permettra de déployer ses actions selon différents niveaux d'engagements réciproques, qu'elles soient qualifiées d'action concrète, de collaboration active, ou d'orientation commune. Ces différentes thématiques et les engagements réciproques des deux parties sont détaillés dans le contrat et le programme de travail en annexe. Les actions contenues dans ce contrat seront suivies par un Comité de Pilotage annuel (élu) et feront l'objet d'un suivi régulier au sein du Comité technique, au minimum deux fois par an.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** l'article L5217-2 du Code général des collectivités locales,

**VU** la loi RCT (Réformes des collectivités locales) n°2010-1563 du 16 décembre 2010,

**VU** la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriales et affirmation des métropoles) n° 2014-58 du 27 janvier 2014,

**VU** le Contrat des Nouveaux Equilibres de Coopération Territoriale entre la Communauté de Communes du Val de l'Eyre et Bordeaux Métropole,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** ces coopérations s'intègrent parfaitement dans la volonté de Bordeaux Métropole de développer des liens vertueux dans une dynamique de partage et d'égalité territoriale.

## DECIDE

**Article 1 :** d'approuver le projet de contrat de nouveaux équilibres de coopération territoriale entre Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre

**Article 2 :** d'autoriser Madame la Présidente à signer ce contrat tel que joint en annexe

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.  
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 11 juillet 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------